

Appel à projets Recherche - INTERDISCIPLINARITE

Contexte

L'**Institut de Microbiologie, Bioénergies et Biotechnologie (IM2B)** est l'un des 13 instituts créés par Aix-Marseille Université en 2019, pour poursuivre la structuration du site en matière de recherche – formation – innovation, en améliorant le rayonnement et l'attractivité de ses communautés scientifiques, reconnues au niveau international. L'IM2B a pour ambition de développer un réseau de laboratoires de renommée internationale, s'appuyant sur plus de 350 personnels statutaires, pour renforcer la recherche et l'enseignement interdisciplinaires dans le domaine de la microbiologie et de ses applications en bioénergie, environnement et santé. Il vise à promouvoir et à faire émerger des pratiques interdisciplinaires par de nouvelles collaborations aux niveaux local, national et international et à affirmer son potentiel auprès des partenaires socio-économiques.

Afin de soutenir l'interdisciplinarité et les collaborations entre les laboratoires de l'IM2B, l'Institut lance son quatrième appel à projets **interdisciplinarité**.

Objectif de l'appel à projets

L'objectif de cet appel à projets Recherche est de promouvoir l'audace scientifique et la **prise de risque** en encourageant les **démarches interdisciplinaires novatrices** et en soutenant les **collaborations entre les laboratoires** de l'IM2B. Sont particulièrement attendues des collaborations de recherche inédites visant à résoudre par l'interdisciplinarité des questions scientifiques ou technologiques nouvelles, répondant à des enjeux sociétaux stratégiques pour le site et potentiellement porteuses d'innovation.

Actions ciblées

Les demandes de financement portent sur des projets de **recherche collaborative impliquant au moins deux UMR de l'IM2B** et s'inscrivant dans au moins un des 4 axes stratégiques de l'Institut :

1. Biodiversités, mécanismes et machines moléculaires
2. Diversité des métabolismes et approches cellulaires
3. Dialogue inter-organismes
4. Biotechnologies : bioénergie, environnement, santé

Les projets peuvent porter sur de la recherche fondamentale ou appliquée, y compris finalisée et partenariale.

Conditions d'éligibilité

Les projets doivent être portés par au moins deux Chercheurs.euses /Enseignants.es-Chercheurs.euses ou Ingénieurs.es **issus d'au moins deux UMR de l'IM2B**. Les Ingénieurs.es plateformes sont éligibles si la plateforme participe à un développement technologique lié à l'activité de la plateforme, et non pas à de la prestation de service. Les projets peuvent impliquer des partenaires hors IM2B mais ils ne seront pas financés par l'Institut.

Les collaborations préexistantes sont éligibles sous réserve de ne pas être déjà financées.

Un membre de l'IM2B ne peut participer qu'à un seul projet pour cet appel à projets.

Un partenaire financé dans le cadre des appels à projets Interdisciplinarité 2020, 2021 et 2022 ne peut pas candidater à cet appel à projets.

Financement et gestion

L'IM2B alloue à cette action un budget de 40 000 € / an pour financer 2 projets sur une durée de 2 ans. Chaque projet est donc financé à hauteur de 20 000 € / an maximum pour une durée de deux ans.

Seuls les laboratoires membres de l'Institut pourront bénéficier d'un financement IM2B. Le cas échéant, les partenaires du projet hors IM2B devront donc avoir leur propre financement.

A l'issue de la première année, le financement des projets est renouvelé sans condition, à l'exception des projets qui ont obtenu au cours de l'année écoulée, un financement d'au moins 40 000 €.

Le financement demandé devra tenir compte des besoins réels du projet. L'éligibilité des dépenses est définie dans le règlement financier de la Fondation A*Midex. Les dépenses de masse salariale et d'investissement sont limitées chacune à 50% du budget total.

Le financement octroyé sera géré à partir de la ligne budgétaire ouverte pour l'Institut au sein du budget de l'Université (Fondation A*Midex). Les actes de gestion des projets (ex : gestion des dépenses, convention de stage, etc.) seront initiés par les laboratoires partenaires, en lien avec la gestionnaire référente de l'IM2B et les services support d'AMU (Direction des affaires financières notamment).

Les partenaires du projet assurent la coordination et le suivi de la mise en œuvre du projet, et seront les référents du Bureau de l'IM2B pour le projet.

Un rapport d'activité sera demandé à la fin du projet afin notamment, de mesurer l'efficacité de cette action pilotée par l'IM2B. Le suivi des retombées sera réalisé jusqu'à 2 ans après la fin du projet, pour mesurer l'effet de levier.

Calendrier

- Date de diffusion de l'appel d'offres: Jeudi 30 juin 2022
- Date limite d'envoi des **dossiers complets: Mardi 25 octobre 2022 à 13h00**
- Réunion du Comité Recherche pour sélection des dossiers lauréats : Fin novembre
- Communication des résultats : mi-décembre
- Dates de réalisation des projets lauréats : de janvier 2023 à décembre 2024

Modalité de soumission

Les dossiers complets doivent être adressés par courriel à l'adresse : im2b-aap-recherche@imm.cnrs.fr, avant le **mardi 25 Octobre à 13h**, en précisant comme objet : « IM2B-candidature AAP Interdisciplinarité ».

Chaque dossier fera l'objet d'un fichier unique comportant :

- le document de candidature suivant le modèle fourni par l'IM2B et ses instructions de mise en page,
- en annexe, le CV de chacun des partenaires (1 page max/partenaire).

Pour être recevables, les dossiers doivent être complets, au format indiqué, et soumis avant la date et l'heure limite de dépôt indiqués.

Modalité et critères de sélection

Le comité Recherche de l'IM2B sera chargé d'évaluer les candidatures et de sélectionner les deux projets lauréats. Si toutefois l'un de ses membres était co-porteur d'un projet, il ne participerait pas au processus de sélection. Chaque dossier sera expertisé par trois membres du comité Recherche, dont deux rapporteurs, selon une grille d'évaluation pré-établie. Le cas échéant, l'expertise d'un projet pourra être déléguée à un ou deux membres de l'IM2B, ne faisant pas partie du comité Recherche sans que pour autant, ces experts ne participent à la réunion de délibération. Au regard de l'ensemble des évaluations et à l'issue d'une décision collégiale, les deux projets lauréats seront sélectionnés.

Critères de sélection :

- 1) Qualité du projet au regard des objectifs de l'appel à projets: nouveauté de l'approche et/ou de la question traitée, notamment au regard des différents champs disciplinaires impliqués, pertinence du projet pour l'IM2B, prise de risque.
- 2) Mise en œuvre du projet : qualité du consortium et valeur ajoutée de la collaboration inter-UMR, adéquation entre objectifs du projet et moyens mobilisés.
- 3) Impact potentiel du projet: impact en termes de structuration de la collaboration, et impact au regard des enjeux scientifiques ou applicatifs visés.

Contact

Pour toute information ou question sur cet appel à projets, merci de contacter Agnès Kammoun (agnes.kammoun@univ-amu.fr / 04 91 16 42 97)

Annexe

Règlement financier A*Midex ([accès restreint](#))